DISCRIMINATIONS

Maltraitances sur Kick : deux influenceurs niçois placés en garde à vue

Le parquet de Nice a diligenté une enquête préliminaire à la suite des révélations de Mediapart, qui mettaient au jour les violences physiques et psychologiques perpétrées par des influenceurs français, encouragés par leur communauté.

Bérénice Gabriel et Marie Turcan
8 janvier 2025 à 21h16

Deux streameurs français qui multipliaient les humiliations physiques et psychologiques en direct sur des personnes vulnérables ont été mis en garde à vue ce mercredi matin, a annoncé Damien Martinelli, procureur de la République de Nice, dans un communiqué.

Une enquête préliminaire a été diligentée par le procureur au lendemain de la parution d’une enquête de Mediapart, qui a révélé à la mi-décembre ce qui s’apparente à un véritable business de la maltraitance en ligne.

Trois chefs d’accusation ont été retenus, égraine le communiqué : « *Provocation publique par un moyen de communication au public par voie électronique à la haine ou à la violence à l’égard d’une personne ou d’un groupe de personnes à raison de leur handicap, violences volontaires en réunion sur personnes vulnérables ayant entraîné une ITT inférieure à 8 jours et diffusion d’enregistrement d’images relatives à la commission d’infractions d’atteintes volontaires à l’intégrité de la personne.* »

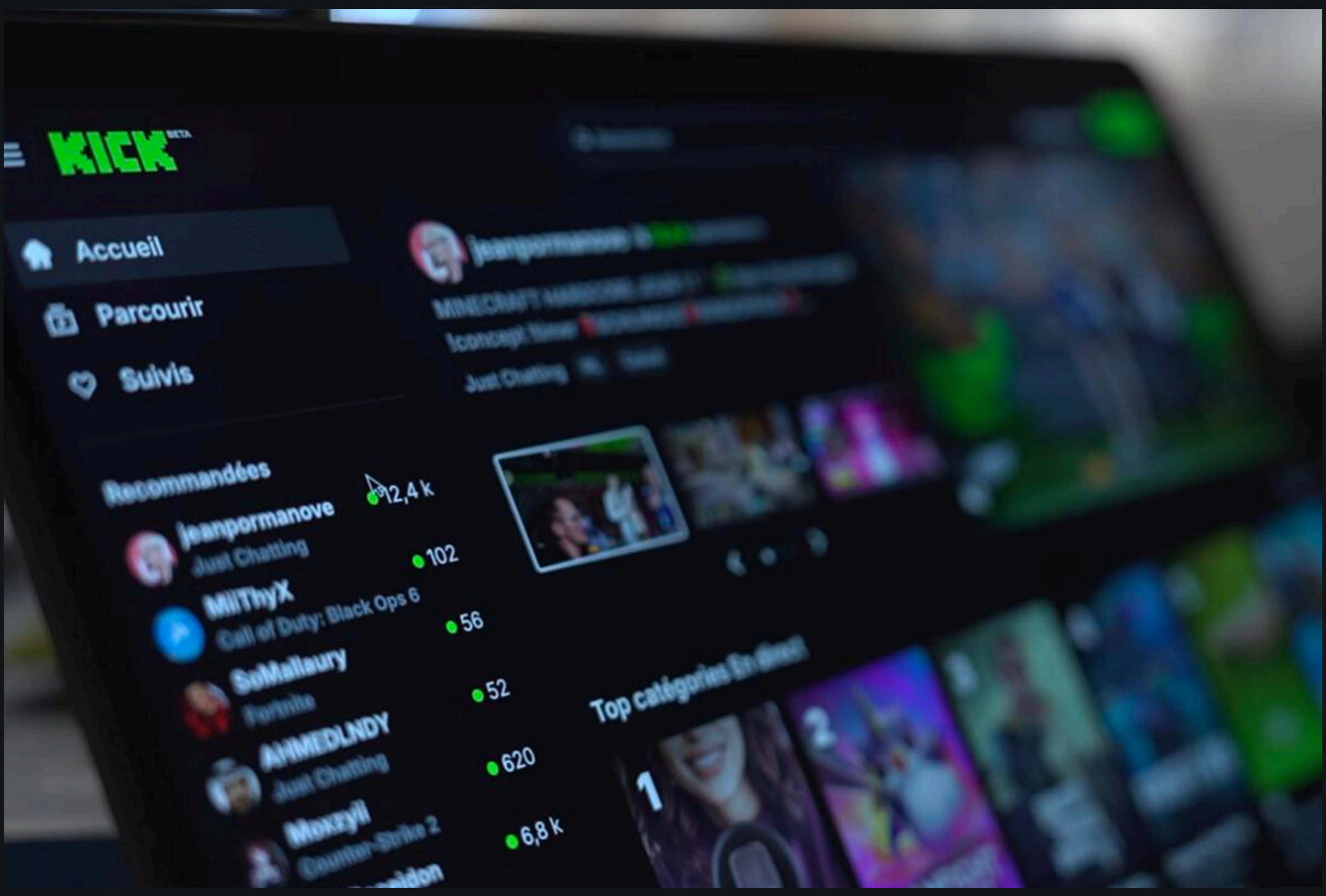

© Image tournée par Bérénice Gabriel / Mediapart

« *L’ensemble du matériel informatique et audiovisuel* » a été saisi au cours d’une perquisition réalisée au sein du local de tournage situé à Contes (Alpes-Maritimes), dans les hauteurs niçoises. Les gardes à vue des streameurs ont ensuite été levées dans la journée.

À la suite de la publication de notre enquête, le maire de Nice, Christian Estrosi, avait jugé « *inadmissible et consternant* » les actes des mis en cause : « *Le contraire de l’état d’esprit des Niçois. Ces comportements, ce sont exactement ceux des harceleurs. Là est la limite de ces réseaux qui n’ont ni règle, ni contrôle mis à part l’appât de l’argent et du buzz. Personne n’a envie que ses enfants tombent sur ces contenus outranciers.* »

Des vidéos en direct dédiées à la maltraitance

Rappel des faits. Depuis plusieurs mois, des influenceurs niçois, surnommés « Naruto » et « Safine », ont mis en scène des violences quasi quotidiennes à l’égard de deux autres hommes. Les diffusions ont lieu sur une chaîne appelée « Jeanpormanove », sur la plateforme Kick, un service vidéo gratuit méconnu du grand public, où les contenus publiés sont faiblement modérés.

Selon les calculs de Mediapart, les hommes auraient engrangé, grâce à ces vidéos, au moins 13 500 euros sur le mois de novembre 2024. Ces revenus importants proviennent de leurs fans très engagés, qui paient pour soutenir la chaîne (4,99 dollars par mois), mais surtout pour afficher des messages et injures en direct. Une partie de cette base de supporteurs se délecte des scènes de violence et en redemande lorsqu’il n’y en a pas assez.

Au moment de la parution de l’enquête de Mediapart, la chaîne comptait 160 000 abonné·es et chaque diffusion pouvait atteindre 18 000 spectateurs en direct. Une petite partie de cette communauté s’en est également prise à Mediapart et ses journalistes, inondant leurs comptes sur les réseaux sociaux de messages injurieux.

Les cibles de ces humiliations, surnommées « JP », un ancien militaire, et « Coudoux », un homme handicapé sous curatelle (une protection juridique qui oblige certaines personnes à être accompagnées dans des démarches administratives), se sont dites à plusieurs reprises consentantes dans les vidéos diffusées au fil des mois. À l’inverse, il leur est toutefois arrivé, plusieurs fois, de craquer en direct à la suite de maltraitances physiques ou verbales, voire de quitter l’émission pendant plusieurs semaines, avant de revenir devant les caméras.

Sur la chaîne Jeanpormanove, les influenceurs niçois ont développé plusieurs concepts autour du handicap, visant à se moquer des capacités mentales des participants. Derrière leur écran, les spectateurs ont pris l’habitude d’insulter JP et Coudoux dans le tchat et de multiplier les insultes validistes visant à déshumaniser les personnes handicapées.

JP et Coudoux ont également été entendus par la police, en tant que victimes. « *Tant les personnes susceptibles d’être mises en cause que celles d’être victimes contestaient la commission d’infractions* », a indiqué le procureur de Nice.

→ À LIRE AUSSI

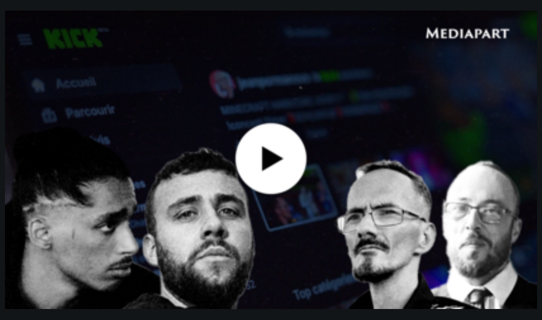

« Bataille de Cotoreps » : sur la plateforme Kick, des humiliations et violences en direct pour des cartons d’audience
15 décembre 2024

Kick, « far-west » de la vidéo où règne le laisser-faire
15 décembre 2024

Bérénice Gabriel et Marie Turcan